La Wallonie plus forte avec la France
Avec la France, Bruxelles grande ville internationale

Comment s'affilier au R.W.F.-R.B.F. ?

Indiquez clairement votre nom et votre adresse, ainsi que la mention : cotisation R.W.F 2001. Dès réception de votre versement sur le numéro de compte 000-0700633-02, nous vous enverrons votre carte de membre. Le montant des cotisations est fixé comme suit :

Etudiant – chômeur – retraité : 300 francs
Membre ordinaire : 750 francs
Membre d'honneur : à partir de 1000 francs

Vous désirez financer la prochaine campagne électorale ?

C'est pour vous que le RWF a créé le fonds de combat 000-0655686-63.

Vous désirez nous écrire ?

Adresse de contact
Rassemblement Wallonie-France - BP 28 - 1050 Ixelles 1
http://www.ifrance.com/rwf
Courriel : rwf.@ifrance.com

Le Bureau exécutif du RWF

Paul-Henry GENDEBIEN - Président
Maurice LEBEAU, André LIBERT & Claude HENRARD - Vice-Présidents
Baudouin DUNESME - Secrétaire général
Steve JACOB - Secrétaire général-adjoint

Luc BALAES - Jean-Paul CONRARDY - Thierry DERBAUDRENGHIEN - Olivier DUBRAY - Jean DUFRANE - Janine DEMOULIN - Joël GOFFIN - Marc GOOTS - Jean GRENIER - Max HASSELIN - Etienne HUVELLE - Jean-Noël MARQUEBREUCQ - Mauricette MATTHIEU - Marc PHILIPPE - Henri SERVAIS.

Trait d'Union

Le bulletin des membres et des militants du R.W.F.

Belgique-België
P.P.
1420 Braine-l'Alleud 1
n° 6/68910

M. Philippe Lenaerts
48 avenue Jean Palfyn
1020 Bruxelles

RASSEMBLEMENT WALLONIE-FRANCE

- **Flandre et Belgique, un Etat de trop !**
- **Les élections du 8 octobre**
- **Baudouin Dunesme, nouveau Secrétaire Général du R.W.F.**
- **Elargissement du Bureau Exécutif**

Trimestriel – Première année – n° 6 - Novembre 2000
Bureau de dépôt : Braine l'Alleud
Editeur responsable :
Paul-Henry GENDEBIEN
Jevigné 38 4990 LIERNEUX

http://www.ifrance.com/rwf
Courriel : rwf.@ifrance.com

Editorial de Paul-Henry Gendebien, Président du RWF.

Flandre et Belgique : un Etat de trop !

Nous l'avions annoncé avant les élections du 8 octobre. Il n'aura pas fallu attendre longtemps. Le 16 octobre, M. Verhofstadt et son équipage hétéroclite ont signé un accord au terme duquel les Francophones vont payer très cher le refinancement partiel de leur Communauté. Au demeurant, ce refinancement n'en est pas moins insuffisant d'ici à 2003 au moins, et plutôt aléatoire à moyen terme. Quant au fameux principe de la solidarité, il sera progressivement abandonné. En effet, le critère objectif du nombre d'élèves qui préside à la répartion des dotations pour les enseignements sera remplacé ultérieurement par celui de la contribution respective des régions à l'IPP (Impôts des personnes physiques). Ce précédent sera réutilisé à l'avenir lorsqu'il s'agira de régionaliser la sécurité sociale. On le voit : avec beaucoup d'habilité, la Flandre continue d'engranger tout à la fois des avantages sonnants et trébuchants et d'importantes satisfactions de principe, lourdes de conséquences pour demain.

Quel stupéfiant changement intervenu en peu de mois dans le discours et dans l'attitude des responsables francophones au pouvoir ! Hier encore, et avec quels cris d'orfraie, ils se déclaraient résolument non demandeurs, rejetant tout débat institutionnel qui, disaient-ils, encouragerait un nouveau déferlement des revendications autonomistes flamandes. En décembre 1999, lors de l'accord de la Saint-Eloi, ils avaient déjà renoncé à 2,4 milliards légalement dus à l'enseignement francophone pour l'exercice 1999.

Avec l'accord du 16 octobre, ils se sont livrés à une sorte de mendicité politique obligée. Ils ont certes obtenu quelque chose, mais ils vont le payer très cher, trop cher. Ils vont le payer par un début d'autonomie fiscale significative (un différentiel régional de 13,5 % autorisé pour l'IPP). Et ils vont aussi le payer par une régionalisation des lois communale et provinciale.

Il est dramatique de n'avoir pas soustrait les six communes périphériques et Fourons à la tutelle « purificatrice » de la Région flamande. Les maigres « garanties » prétendument obtenues ne masqueront pas le nouvel abandon qui vient d'être consenti. Après le récent basculement des Fourons, la résorption des six communes par la Flandre est en marche. On invoque sans rire un nouveau « bétonnage » des facilités... Chacun pourtant devrait savoir que le « syndrome d'Egmont » ne manquera pas de se reproduire : les partis flamands n'accepteront plus jamais de réinscrire dans un texte légal la reconduction pure et simple des anciennes facilités. Il faut aussi savoir qu'il n'y aura peut-être plus de bourgmestres francophones dans la périphérie le 1er janvier 2007 ! En effet, la régionalisation de la loi communale va permettre à la Flandre de décréter la fusion de chacune des communes à facilités avec une ou plusieurs communes limitrophes et majoritairement néerlandophones. Quant à la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités, M. Michel (par ailleurs légitimement attaché au sort des Slovènes de Carinthie) vient d'y renoncer publiquement. On se rappellera sa célèbre formule de 1999 : « Je paierai le prix qu'il faut. » C'est bien parti !

L'engrenage fatal est donc relancé. Il ne s'arrêtera pas. Déjà M. Dewael et tout le Parlement flamand demandent de nouvelles « avancées » pendant cette législature. On exigera encore plus d'autonomie fiscale, et on y ajoutera la sécurité sociale et la représentation flamande à Bruxelles. Et le V.E.V. (Vlaams Economische Verbond) vient de réclamer la régionalisation de l'impôt sur les sociétés...

Pratiquant à merveille une sorte de « mensonge d'Etat », les majoritaires ont évoqué depuis des mois « la Belgique réconciliée », la « Belgique qui revient ». Or nous sommes en face d'un programme de séparation. Il n'y a ni pacification, ni stabilisation. Relayant M. Dehaene, M. Verhostadt parle d'un « processus dynamique », cherchant à dissimuler qu'en politique un processus n'est qu'une volonté.

Appliqué loyalement par les Wallons et les Bruxellois, le fédéralisme belge a donné ce qu'il pouvait, pour un temps. La Flandre estime qu'il est dépassé. M. Poncelet évoque la naissance de deux Etats et son analyse est juste. Mais il ne peut se contenter de déplorer un fait inéluctable, car il sait bien en son for intérieur que la Belgique se meurt chaque jour davantage. Quant à MM. Michel et Di Rupo, ont-ils bien lu le livre de MM. Frognier, Remiche et Franck : « Choisir l'avenir » (1997) ? On peut en douter puisqu'ils n'ont pas de stratégie cohérente devant la revendication flamande. Ce qui se dessine désormais, c'est le pire des scénarios imaginés par M. Frognier et ses amis : une Belgique « coquille vide » maintenue sur le papier par des Francophones arc-boutés sur une posture défensive, négociant à reculons. Ou simulant une pseudo-négociation.

Wallons et Bruxellois unis doivent se ressaisir. Il leur faut prendre acte du fait que le confédéralisme honteux orchestré par la Flandre conduit tout droit à l'Etat flamand indépendant, conséquence parfaitement logique d'une poussée nationale ininterrompue depuis plus d'un siècle. Il serait donc absurde, naïf et impolitique de gémir et de regretter une Belgique mythique que les Francophones ont pu aimer mais qui ne ressuscitera plus. Wallons et Bruxellois doivent aussi se convaincre qu'il n'y aura bientôt plus place pour deux Etats (Flandre et Belgique) sur un seul et même territoire, parce que la Flandre ne pourra pas longtemps gouverner deux Etats aux objectifs contradictoires.

Paraphrasant la célèbre formule de François Mitterrand, on peut observer que « les missiles séparatistes sont au Nord, les pacifistes belges au Sud. » Croire cependant que l'on peut encore aménager le fédéralisme belge, c'est se tromper sur la nature des forces en présence. Il nous reste donc à préparer à l'amiable ce qu'il faut bien appeler l'après-Belgique. Pour les Wallons et les Bruxellois, celle-ci ne pourra pas consister à créer une mini-Belgique perpétuée sans la Flandre, un « Wallo-Brux » inviable, insécurisant et réduit à n'être qu'un enfermement.

Le seul avenir digne de ce nom pour la Wallonie, pour Bruxelles et pour la périphérie (après consultations démocratique) se construira dans une véritable communauté de destin et une union raisonnée avec la France. Avec lucidité et sérénité, préparons dès maintenant cet avenir-là, et avertissons-en le peuple de Wallonie et de Bruxelles.

Le tournant du 8 octobre.

L'autosatisfaction de la coalition actuelle au sortir du scrutin du 8 octobre ne doit pas nous dispenser d'une analyse plus détaillée des résultats dans toutes les composantes de la Belgique ni d'une mise en perspective de ceux-ci.

Le R.W.F. est entré pour la première fois sur la scène électorale à l'occasion d'élections dont le thème central était fort éloigné de ses objectifs fondateurs. Une année de grosse artillerie médiatique avait fait son œuvre, seule manquait à l'appel une naissance à Laeken que les zélés chroniqueurs attendent toujours.

Cela n'a pas empêché le R.W.F. de réaliser certains résultats qui lui font toucher à ce fameux seuil de crédibilité. Ainsi, dans 7 cantons notre formation atteint ou dépasse le seuil des 3% des suffrages.

Le résultat le plus élevé a été enregistré dans le canton de Binche où notre liste a atteint 5,3%, nous propulsant derrière les partis officiels. Cette pointe s'explique sans doute par les vicissitudes de la politique locale binchoise dont les remous ne sont inconnus de personne. Toutefois, le fait que des électeurs (aux alentours de 2.000 dans le seul district de Binche) se soient portés sur notre liste indique combien le R.W.F. peut apparaître comme une alternative à la fois radicale et crédible, que son capital d'adhésion et de sympathie est loin de s'être encore concrétisé dans toute la Wallonie. La mauvaise humeur et la volonté de punir n'expliquent pas tout car, dans le cas qui nous occupe, on a voulu accomplir un geste politique comme l'ont fait les électeurs de Comines et de Péruwelz (3,8 et 4,2%).

Le nationalisme flamand

Jamais dans l'histoire politique de Flandre, le nationalisme politiquement représenté n'aura été aussi puissant. L'implantation du Vlaams Blok se confirme. La poussée de ce parti n'est pas le résultat de difficultés socio-économiques comme l'affirment de concert, la gauche et la droite, trop habituées à voir dans un vote non traditionnel un message que l'électeur leur adresserait plutôt qu'un désir de radicalité. Le Vlaams Blok pourrait bien traduire l'inconscient de la Flandre, une Flandre dont Anvers fut la matrice politique au cours du dernier siècle.

La pression du Blok, alliée à l'affaiblissement de la VU et à la volonté farouche du CVP de revenir aux affaires, indique combien l'instabilité potentielle de la Flandre, Etat en devenir, n'en finira pas de peser sur la Belgique et ses faibles institutions.

Conclusions

Un enseignement stratégique se dégage pour la conduite du Rassemblement, enseignement que nous retirerons de la chute inexorable du FDF à Bruxelles.

la défense d'un projet pour la Wallonie et Bruxelles, sérieux et valable, n'est pas possible dans le giron d'un des quatre partis traditionnels.

Le R.W.F. n'est pas un « parti communautaire » au sens du FDF, il n'est pas enfermé dans une stratégie défensive qui se borne à exiger une place décente dans l'ensemble belge, exigence que nous savons dérisoire.

Notre discours ne peut être tourné vers « l'ennemi héréditaire flamand » qu'il faudrait punir parce qu'il est « mauvais Belge ».

Nous sommes porteurs d'un projet, d'une alternative au régime politique que nous connaissons, mais surtout d'une alternative au mode de vie de nos concitoyens. Nous voulons donner un sens nouveau à ce que recouvre l'expression « vivre ensemble ».

Les élections du 8 octobre, loin de se cantonner à une dimension purement locale, sont en vérité le prélude à des développements politiques importants, dont le moindre n'est pas la fragilisation accrue du gouvernement Dewael en Flandre et, par ricochet de M. Verhofstadt lui-même.

M.E.

Résultat des élections provinciales du 8 octobres pour les listes RWF.

Nombre de voix par province		Nombre de voix par arrondissement		Meilleurs résultats par canton	
Hainaut	11.946 (1,7%)	Verviers	2.470 (1,7% mais 2,2% sans Eupen)	Virton	3 %
Brabant Wallon	2.513 (1,2%)			Stavelot	3 %
		Liège	3.293 (1%)	Fléron	3,2 %
Namur (3 districts seulement)	867	Huy	850 (1,3%)	Spa :	3,5 %
		Waremme	544 (1,2%)	Comines	3,8 %
		Brabant Wallon	2.513 (1,2%)	Péruwelz	4,2 %
		Charleroi	2.923 (1,3%)	Binche	5,3 %
Liège	7.157 (1,2%)	Thuin	2.688 (3,2%)		
		Soignies	996 (1,0 %)		
Luxembourg (1district seulement)	385	Mons	2.318 (1,7%)		
		Tournai	1 .614 (1,9%)		
		Mouscron	514 (1,4%)		
		Ath	893 (1,8%)		

Le Bureau Exécutif du RWF, réuni le 14 octobre, a exprimé sa satisfaction pour ces résultats et a remercié une nouvelle fois tous les candidates et candidats. Il s'agissait d'une première présence à un scrutin, dix mois seulement après la naissance du parti. Il a été possible de commencer à faire connaître notre sigle, nos couleurs, nos candidat(e)s et notre projet politique.

Compte tenu de la nature de ces élections et du climat politique général qui les caractérisait, le Bureau Exécutif considère que ces résultats sont positifs et encourageants. Les pointes obervées dans les cantons qui atteignent de 3 à 5% démontrent clairement qu'il existe un électorat potentiel qui est réceptif à notre programme. Le Bureau Exécutif a décidé de poursuivre résolument dans la voie du renforcement des structures du RWF et dans celle de la préparation des prochaines élections législatives.

Rappel du Secrétariat Général

Tous les responsables d'arrondissement sont instamment priés de faire le nécessaire pour que tous leurs candidats renvoient dans les meilleurs délais le formulaire des dépenses électorales au Tribunal de première instance du district concerné.

Faits et gestes

- A Bruxelles, les combinaisons, reniements et autres surprises constatés dans la mise en place des nouvelles majorités communales contredisent la prétendue « nouvelle culture politique ». Mais cela s'est aussi produit en Wallonie. Le système électoral français évite ce genre de dérive. Mais il favoriserait le Vlaams Blok ! Décidément, le malade belge est inguérissable !

- M. Michel, Président du PRL-FDF, a accepté la régionalisation de la loi communale. Il livre ainsi la périphérie et les Fourons à l'arbitraire du pouvoir flamand. M. Maingain est toujours membre de la « fédération » PRL-FDF. A quoi sert encore le FDF ?

- La nouvelle culture politique en marche : le fils de Louis Michel est nommé Ministre et le fils de Daniel Ducarme essaie de devenir échevin. Libéralisme rime-t-il avec népotisme ?

- Dans le journal financier L'Echo du mardi 17 octobre, au lendemain des décisions gouvernementales, on pouvait lire l'analyse suivante : « ... Du train où va notre fédéralisme « évolutif », il est clair que l'Etat central se dépouille de plus en plus et se dépouillera sans doute toujours davantage au profit des entités fédérées. La séparation des pouvoirs s'effectue à l'amiable et non plus à couteaux tirés. C'est un grand changement et un mieux. Ce n'en est pas moins une séparation. »

- L'Echo ne croyait pas si bien dire. Deux jours après, le 19 octobre, il consacrait un article à la nouvelle revendication que venait de lancer le Vlaams Economisch Verbond : la régionalisation de l'impôt sur les sociétés. Quant à M. Dewael et au Parlement flamand, ils ont unanimement considéré qu'il fallait aller beaucoup plus loin, sous cette législature, dans le sens de l'autonomie flamande ! Décidément, la pression du Vlaams Blok et du CVP, tous deux dans l'opposition, ne faiblit pas, au contraire !

- En France, le courant démocratique et républicain sort renforcé des élections législatives partielles. En effet, Jean-Pierre Chevènement a été réélu député de Belfort avec 66% des voix.

BAUDOUIN DUNESME, NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL.

Le samedi 14 octobre, le Bureau Exécutif du RWF s'est réuni pour analyser les résultats des élections. Nous les commentons par ailleurs. Le Bureau a aussi pris diverses décisions d'ordre interne.

Jean-Noël Marquebreucq, trop occupé pas ses activités professionnelles, a souhaité être déchargé de sa tâche de Secrétaire Général .

Au nom de tous, le Président Paul-Henry Gendebien l'a remercié de sa collaboration et pris acte de sa volonté de continuer à œuvrer comme responsable de l'arrondissement de Tournai. Le Bureau à ensuite délibéré de la candidature à ce poste de **Baudouin Dunesme.** Baudouin Dunesme a adhéré au parti le jour même de sa fondation le 27 novembre1999 à Charleroi. Il est originaire d'Harnoncourt près de Virton. Il habite actuellement à Bruxelles où il est avocat. Les militants le connaissent déjà comme Vice-Président de notre Comité d'Arrondissement de Bruxelles, mais aussi parce qu'il a présidé notre Congrès de Liège, le 23 septembre dernier. Le Bureau Exécutif l'a élu Secrétaire Général du RWF-RBF par 18 suffrages positifs, un négatif et une abstention.

Au cours de la même réunion, il a été procédé à **l'élargissement du Bureau**. Notre ami **Bernard Roland** a demandé à être remplacé par Max Hasselin, qui devient Président du Comité d'Arrondissement de Soignies. Bernard Roland a fait savoir qu'il restait évidemment fidèle au parti et disponible pour les prochaines élections. Le Président lui a exprimé toute la gratitude du parti pour le travail accompli jusquà présent. En plus de **Baudouin Dunesme** et de **Max Hasselin**, le Bureau a également nommé comme nouveaux membres **Etienne Huvelle** (Charleroi), **Luc Balaes** (Liège), **Thierry Derbaudrenghien** (Thuin) et **Henri Servais** (Mons).

Il faut aussi rappeler que les trois personnalités suivantes font partie, comme **cooptés**, du Comité Directeur (instance intermédiaire entre le Congrès et le Bureau Exécutif) : **Marc Wilmet** (Bruxelles), **Jean-Pierre Derbaudrenghien** (Charleroi), **René Swennen** (Liège).

Les responsables RWF par arrondissement

Brabant wallon
Joël GOFFIN, 14 rue Bayard, 1420 Braine-L'Alleud ☎ 02/384.16.05

Bruxelles et périphérie
Marc WILMET, 174/26 avenue Huysmans, 1050 Bruxelles
Baudouin DUNESME, 197 avenue Molière, 1050 Bruxelles

Charleroi
André LIBERT, 24A rue Hougaerde, 6142 Leernes ☎ 071/52.60.96

Huy-Waremme
Marc PHILIPPE, 23 avenue Alphonse Thomas, 4257 Corswarem ☎ 019/33.15.15

Liège
Luc BALAES, 12 rue Calas, 4100 Seraing ☎ 04/370.23.53

Province de Luxembourg
Steve JACOB, 6 rue du Chaufour, 6769 Houdrigny ☎ 0495/28.09.02

Mons
Yvon NORMAIN, 465 rue de la Frontière, 7370 Dour ☎ 065/65.46.45

Namur-Dinant
Janine DEMOULIN, 11/5 avenue de Smet de Nayer, 5000 Namur ☎ 081/22.84.83

Soignies
Max HASSELIN, 9 avenue des Pâquerettes, 7090 Braine-le-Comte ☎ 067/55.54.12

Thuin
Thierre DERBAUDRENGHIEN, 6 rue de la Garenne, 6536 Thuin ☎ 071/53.55.01

Tournai-Ath-Mouscron
Jean-Noël MARQUEBREUCQ, 36 rue Albert Asou 36, 7500 Tournai ☎ 0477/59.89.56

Verviers
José CRUTZE, 7 rue Marie Louise, 4910 Theux ☎ 087/53.11.64